

Commune de Neufchâteau

AVIS D'URBANISME

L'Administration communale vous fait savoir qu'une demande de permis d'urbanisme a été introduite par l'INSTITUT SAINT-MICHEL dont les bureaux se trouvent place du Château, 3 à 6840 Neufchâteau, **pour la rénovation du bâtiment B** de l'Institut sur la parcelle cadastrée 1^{ère} Division / Section A / n° 1093 E et 1097 P (Place du Château, 3).

Une **enquête publique débute le 24 mars 2017** pour les raisons reprises ci-après:

Les matériaux s'écartent de ceux définis dans le PAC:

- murs extérieurs en enduit de ton gris et gris moyen
- pas d'encadrement de baies

Les réclamations ou remarques sont à adresser par écrit au collège communal avant le **07 avril 2017**.

Le dossier peut être consulté à l'Hôtel de Ville - Service Urbanisme, aux jours et heures suivants :

- les jours ouvrables de 9 h 00 à 12 h 00
- sur rendez-vous (061/27.50.94): les après-midi et le 28 mars 2017 après 17 H.

A Neufchâteau, le 15 mars 2017

Salutations distinguées

Le Directeur Général,

J.Y. DUTHOIT

L'Echevin de l'Urbanisme,

F. HUBERTY

Le Bourgmestre,

D. FOURNY